



Hommage

Avé Folo, Agbasco, Ousmane, les frères Gafo... !

Réagissant au deuil qui frappe tout notre pays et au-delà, depuis le dimanche dernier, le premier citoyen togolais écrit : « J'ai appris avec une immense peine la disparition, dans un accident de circulation, de plusieurs compatriotes, dont de célèbres humoristes. Je partage profondément la douleur des familles éplorées et leur présente mes sincères condoléances ainsi que celle de la nation Togolaise », notait Faure Gnassingbé. *artistes. Que leurs âmes reposent en paix!...*

PP 8 & 9

POLITIQUE



Favorable à la relecture du Code électoral

L'UFC appelle à une autre forme de CENI

L'Union des forces de changement (UFC) de Gilchrist Olympio a décidé de placer son mot dans le débat à polémique relatif à la relecture du Code électoral, né des consultations ente ...

P 3

EDUCATION

Le BEPC gagne des points avec 72.148 d'admis



P 11

SPORT

CHAN 2018

La FTF saisit la CAF pour erreur d'arbitrage



P 10

EDITORIAL

L'alliance politique des contraires

Si différents soient-ils, Le groupe des Six (6) partis politiques en alliance avec le Combat pour une Alternance Politique en 2015 (CAP2015) « s'efforcent » de trouver de nombreux points de convergence pour réclamer d'une même voix et obtenir les Réformes.

La fameuse rencontre entre les deux regroupements politiques devant la presse en début juin dernier...

P 3

ENTREPRENARIAT

Le fitness, le vrai à Lomé avec Lambert



P 5

tm ► SOMMAIRE



Cédeao / Démographie
Atout ou handicap au développement ?

P 4



Innovation
Édouard Akakpo
Lado s'illustre avec de nouvelles machines

P 5



Adébayor
Match après changement de dossard

P 10



Résultats de fin d'année scolaire
Le BEPC gagne des points avec 72.148 d'admis

P 11



Journée mondiale de lutte contre les Hépatites
Vers la création d'un programme national de lutte ?

P 11



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : +228 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Mson de la Presse: Casier N° 53

Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3^e Mson
avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Comité de rédaction :
Carlos Amevor
Françoise Dasilva
Freda Sefiamor
Rachidou Zakari
Alexandre Wémima

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Chargée d'affaires:
Dédé Babanawo

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: RAD-GRAPHIC

Distribution :
Togomatin marketing

Tirages : (2000 exemplaires)

Nation



Annonce de la deuxième édition de la "Semaine des réussites diaspora"

Dans le cadre de sa mission de renforcement des relations entre le Togo et sa diaspora, le Ministère des Affaires Etrangères organise du 08 au 13 janvier 2018 la seconde édition de la "SEMAINE DES REUSSITES DIASPORA"

Cette initiative qui consacre la disponibilité et la détermination du Gouvernement quant à la mise en oeuvre d'une stratégie de consolidation de la confiance entre la Diaspora Togolaise et le Togo d'une part et, d'autre part, de réflexion et de partage d'expériences en vue d'une meilleure gestion de la diaspora, répond également à l'engagement des autorités togolaises d'optimiser la contribution des togolais de l'étranger au développement économique et social de notre pays.

L'évènement, outre les débats au cours des panels et conférences, les rencontres professionnelles entre diaspora et secteur public et privé d'une part et, d'autre part entre diaspora et jeunes étudiants et entrepreneurs, a pour objectif d'honorer les Togolais de l'extérieur.

Eu égard aux résultats de la première édition

et, suivant les recommandations des assises de la diaspora togolaise tenues en 2014 tendant à instituer un cadre de dialogue et de concertation permanent entre la diaspora et le Gouvernement, le Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération et de l'Intégration Africaine entend faire de la seconde édition, un forum économique et social de la diaspora togolaise qui sera placé sous le thème : « APPORT MIGRATOIRE ET CONTRIBUTION DE LA DIASPORA AU PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT DU TOGO ».

Ce forum sera sanctionné par la seconde édition « Des Réussites Diaspora », qui visent à distinguer les Togolais de l'extérieur qui se sont particulièrement illustrés, durant leurs parcours, par des réalisations significatives, leurs positionnements exceptionnels dans divers domaines d'activité et par l'impact de leurs actions dans le processus de développement économique et social du Togo.

Les conditions de candidatures aux Réussites diaspora sont fixées par un règlement à consulter sur le site web <http://www.diasporatg.org>.

Tandjouaré/Or bleu
Un forage réceptionné à Kpiériek

Un forage d'eau potable d'une profondeur de 80 m, équipé de deux systèmes de pompage, a été inauguré le 23 juillet 2017 au profit des populations de village de Kpiériek, à Tandjouaré. La cérémonie d'inauguration a eu lieu en présence des autorités administratives, traditionnelles, religieuses et militaires, des responsables de l'ONG « Des sourires pour le Togo » et de la population bénéficiaire. Le secrétaire général de la préfecture de Tandjouaré a salué l'initiative de l'ONG donatrice pour son geste et a souligné que cette action témoigne de l'accompagnement du gouvernement dans ses efforts pour le développement intégral de la communauté à la base.

Tône
L'ANADEB reboise la maison des jeunes

Des jeunes plants au nombre de 450 ont été mis en terre le 22 juillet dernier sur le site de la maison des jeunes de Nassablé de Dapaong. Le reboisement a été initié par l'Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base (ANADEB) dans le cadre du Programme de Développement Communautaire en zone urbaine. Il a permis de mettre en terre des espèces comme le Kaya senegalensis et l'acacia.

Selon les responsables de l'ANADEB, l'espace reboisé va constituer plus tard une protection contre la chaleur par le rafraîchissement de l'air ambiant. Ces arbres plantés, vont également créer un ombrage sur les bâtiments. L'un des responsables, Alain Rédah a exhorté les jeunes sur la nécessité d'entretenir les plants.

Kéran / Filière cotonnière
Bilan de l'UPCOTON COOP-CA

L'Union Préfectorale des Cotonculteurs, Société Coopérative avec Conseil d'Administration (UPCOTON COOP-CA) de la Kéran a présenté le bilan de ses activités de 2016 au cours d'une assemblée générale tenue le 20 juillet dernier à Kandé. La rencontre a réuni les délégués des Groupements de Producteurs de Coton (GPC) de la Kéran, le directeur régional du soutien à la production de la Kara, Bissang Badating, représentant le directeur général de la Nouvelle Société Cotonnière du Togo (NSCT).

Lero Tinayine, le président de l'Union a indiqué que leur perspective en emblavure pour l'année 2017 est de 9.385 hectares mais qu'ils espèrent 11.000 tonnes de coton. Pour atteindre cette performance, les producteurs ont été appelés au travail.

Assoli / Civisme fiscal
Les contribuables à l'école

Une délégation de l'Office Togolais des Recettes (OTR) conduite par le chef section Education des Contribuables, Issa Falilatou a séjourné le 21 juillet 2017 à Baflo où elle a échangé avec les contribuables sur le civisme fiscal. L'échange placé sous le thème « Je contribue au développement de mon pays en payant mes impôts, et toi ? » s'inscrit dans le cadre d'une sensibilisation sur l'importance du paiement des impôts.

Mme Issa et sa suite ont fait remarquer à l'assistance que le paiement des impôts et des taxes permet à l'Etat d'avoir les moyens pour répondre aux besoins des populations. Ils ont précisé que leur non-paiement constitue des infractions.

Yoto/ Entrepreneuriat
L'EMT soutient l'autonomisation des femmes

L'Eglise Méthodiste du Togo (EMT) a remis du matériel de production à une trentaine de groupements féminins des cantons de Gboto et de Tokpli le 20 juillet 2017 à Gboto-Vodoupé dans le Yoto. L'objectif de l'EMT est de promouvoir l'entrepreneuriat rural des femmes pour leur autonomisation financière en leur permettant de participer à la gestion du foyer. Il s'agit également de les amener à produire en quantité et en toute saison dans le respect des conditions hygiéniques. Le chef Togbui Abocthi II et le porte-parole des bénéficiaires, Bandjé Kossi ont témoigné leur reconnaissance à l'EMT pour sa participation au développement des communautés rurales. Ils ont invité les bénéficiaires à une gestion efficiente du matériel et à l'amour réciproque au sein du groupe.

Dankpen / Développement
Visite de travail du ministre Dogbé

Le ministre du Développement à la Base, Mme Victoire Tomégah Dogbé, a visité le chantier de construction du nouveau marché de Guérin-Kouka situé dans le quartier Sabondjira, et échangé avec les bénéficiaires des produits du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI). La visite qui a eu lieu le 18 juillet dernier entre dans le cadre de la tournée de suivi de la mise en oeuvre des différents projets et programmes du ministère du développement à la base. La tournée a permis au ministre de s'enquérir de l'avancement des travaux exécutés à 42% et de s'entretenir avec les chefs d'entreprise afin d'accélérer les travaux.

Rassemblés par C. Amevor

Edito

...avait pris certains au dépourvu, laissé d'autres de marbre et chez d'autres encore, déclenché des réactions narquoises. Jean Kissi, le secrétaire national du Comité d'Action pour le Renouveau (CAR), avait même comparé ce rapprochement à un objet à valeur non identifiable (OVNI), en soutenant bec et ongle qu'à cette allure ils ne parviendront jamais aux réformes politiques et à la décentralisation pour lesquels ils disent mener la lutte. De fait, les deux regroupements sont très différents. Même s'ils peuvent l'un comme l'autre se prévaloir d'une expérience dans le secteur politique, le CAP 2015 a des méthodes politiques

particulières, utopiques et quelque peu rétrogrades. Ce regroupement n'a pas conservé sa dénomination « CAP2015 » par hasard, alors que nous sommes en plein 2017, année dont nous abordons d'ailleurs la seconde moitié. Tandis que le groupe des 6, crée tout dernièrement compte en son sein des partis qui ont pour certains, bien la tête sur les épaules et les pieds sur terre, avec une certaine pondération et un réalisme dans le ton et la démarche. Le groupe des 6, est partisan du dialogue, de l'échange et bien de ses propos et actions à son avènement en témoignaient, tandis que le CAP 2015 est pour la fermeté, la « fermeture des

portes du dialogue », l'alternance, la limitation de mandats...d'abord et le dialogue après. Comment deux entités prônant des visions du monde aussi opposées peuvent-elles tenter de se mettre ensemble ? Les faits sont têtus et demeurent têtus. Ils ont vite fait de les rattraper et de les démentir, peu importe l'art de la prétérition auquel s'adonnent les uns et les autres au sujet des déconvenues qui opposent déjà les deux regroupements sur la tenue de la marche à l'initiative de l'Alliance nationale pour le changement (ANC) le 03 août prochain. Le premier conseiller du président de l'Alliance des Démocrates pour

le Développement Intégral (ADDI), François Kampatib, intervenant sur Nana Fm en début de semaine ne peut être plus clair. Même en martelant que la non-participation à la marche de l'ANC n'insinue aucune divergence ni problème au sein de cette alliance et que ces manifestations ne lient pas les autres formations politiques engagées dans le partenariat CAP2015-Groupe des 6, il révèle tout. Il est clair que ce n'est pas par cette alliance que les Réformes verront le jour dans notre pays.

Dieudonné Korolakina

En prélude aux élections locales
Visite de travail du ministre de l'Administration territoriale au Maroc

Le ministre de l'Administration Territoriale de la décentralisation et des collectivités locales, Payadowa BOUKPESSI a entamé depuis mardi dernier une visite de travail de quatre jours au Maroc sur instruction du chef de l'Etat, Faure Gnassingbé.

Le ministre BoukpeSSI et sa suite sont allés s'inspirer du modèle marocain en matière de décentralisation et des cultes. Ce déplacement s'inscrit dans le cadre du processus de décentralisation enclenché depuis 2016 par le gouvernement et qui doit aboutir à l'organisation très prochaine des élections locales au Togo. La délégation conduite par le ministre

de la décentralisation a été reçue en audience par le ministère marocain des affaires islamiques, Ahmed Toufiq. Les échanges entre les deux parties ont porté sur les textes et lois régissant la liberté du culte au Maroc. Après cet entretien, la délégation togolaise a visité l'Institut Mohammed VI qui est spécialisé dans la formation des Imams Morchidines et Morchidates.



Séance de travail entre la délégation togolaise et les Marocains

Le jeudi 27 juillet 2017, le ministre de l'administration territoriale se rendra à la direction générale des collectivités et au siège du Fond d'Equipeement Communal avant d'être reçu le lendemain par le président du conseil régional de Wali.

La délégation togolaise est composée entre autre du colonel Nassam OURO-BANG'NA, Directeur des services des Forces Armées Togolaises (FAT), de Aboudoubatchi MAMADOU iman et du Chef d'escadron BELEI BEDIANI Directeur des cultes.

Dialogue gouvernement et syndicat d'enseignants
Le comité de rédaction du statut particulier des enseignants promet de remettre sa copie au gouvernement « dans un très bref délai »

Le Premier ministre, chef du Gouvernement Komi Selom Klassou a reçu hier mercredi 26 juillet 2017 le rapport d'étape du comité de rédaction du statut particulier des enseignants mis en place fin mars dernier par le gouvernement.

Selon M. Adamah Kankoe, président du dit comité, les travaux de la cellule ont commencé par de larges consultations avec les acteurs de l'éducation nationale, à savoir, centrales et fédérations syndicales des enseignants, représentées ou non au cadre permanent de concertation (CPC), à l'instar de la Coordination des Syndicats des Enseignants du Togo (CSET), les responsables de parents d'élèves, les représentants des enseignants confessionnels catholiques et protestants.

Ces consultations, qui ont commencé à Lomé, se sont étendues à toutes les six régions éducatives de notre pays où des répondants des syndicats de l'enseignement ainsi que les responsables de l'éducation nationale (directeurs régionaux, inspecteurs, conseillers pédagogiques, enseignants désignés par les fédérations et des acteurs volontaires) ont reversé au comité leurs diverses contributions pour faciliter l'élaboration d'un texte consensuel. Le Comité a ainsi « écouté et

recueilli des contributions dans un esprit participatif et dans un engouement réel », selon M. Adamah.

A l'issue de cette première étape de collecte d'informations et de contributions, le tout enrichi d'une documentation approfondie sur les expériences des pays voisins, le comité s'est retiré à deux reprises à Kpalimé pour entamer la rédaction de l'avant-projet portant statut particulier des enseignants. « Ace jour, les travaux ont suffisamment avancé. La proposition du comité sera remise au gouvernement dans un très bref délai », promet M. Adamah Kankoe

à la tête d'un comité de huit membres. Le Premier ministre était entouré, lors de la rencontre avec le comité de rédaction, des ministres Gilbert Bawara de la Fonction publique, du Travail et de la Réforme administrative ; Komi Palamwé Tchakpélé des Enseignements primaire, secondaire et de la Formation professionnelle ; Georges Aidam, chargé de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle ; Elliott Ohin, ministre auprès du Premier ministre et de M. Simféitchéou Pré, Directeur de cabinet du Premier ministre.

Les dépêches du Togo

Favorable à la relecture du Code électoral
L'UFC appelle à une autre forme de CENI

L'Union des forces de changement (UFC) de Gilchrist Olympio a décidé de placer son mot dans le débat à polémique relatif à la relecture du Code électoral, né des consultations ente le Ministre de l'Administration territoriale et des partis d'opposition.

Dans une interview avec le portail republicoftogo.com, le conseiller du président national l'UFC, Jean-Claude Atsu Homawoo, par ailleurs, ancien vice-président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), s'est dit en effet favorable à une relecture du Code électoral soulignant qu'il faut notamment revoir le processus d'enrôlement des électeurs. « Il n'est pas bien que des gens viennent s'inscrire sur les listes sur simple témoignage d'un notable », regrette-t-il, avant de poursuivre qu'« Il faut aussi réexaminer la mise en place des démembrements de la CENI car, en l'état

actuel, il arrive que des partis extraparlamentaires arrivent à être plus représentatifs que les formations qui siègent à l'Assemblée ».

Une autre forme de CENI tout simplement

CENI technique ou CENI politique ? La question en écho au débat vif et controversé de l'heure n'a fait qu'appeler une réponse toute simple de cette figure importante de l'UFC. « L'UFC est favorable à une relecture du code électoral devant conduire vers une autre forme de Ceni. Nous souhaitons que les commissaires, représentants

du pouvoir, soient remplacés par des représentants des corps constitués, notamment, les huissiers, les greffiers, les avocats, les enseignants, les pharmaciens et autres. Et le nombre doit être ramené à 8 contre 17 actuellement. Ces personnalités n'auront pas de comptes à rendre aux partis de la majorité et de l'opposition. De par le travail déjà effectué, on peut dire que la Commission électorale, est déjà technique mais ses animateurs sont dépendants d'une sensibilité politique ce qui est source de conflits potentiels », explique-t-il. Répondant, en outre, aux accusations des partis qui



Jean-Claude Homawoo,

enlèvent à l'UFC tout manteau de parti d'opposition, M. Jean-Claude Homawoo a préféré y aller sans ambages. « Cette question m'amuse. Les critiques récurrentes de Jean-Pierre Fabre (ANC) ou de Yaowi Agboyibo à l'égard de Gilchrist Olympio sont motivées par la jalousie et par le fait de constater que

le fondateur de l'UFC reste toujours très populaire. Maintenant, je vous pose une question : est-ce le fait que l'UFC soit ou non de l'opposition qui empêche les autres partis d'obtenir les réformes ? La réponse vient d'elle-même », raillait l'homme politique.

TM

Zimbabwe Mugabe nommera les juges sans consultations

Le parlement zimbabwéen a voté le mardi dernier un projet de loi qui donne le pouvoir au président zimbabwéen, Robert Mugabe, de nommer sans consultations les principaux juges du pays. Cette prérogative est dénoncée par l'opposition qui parle d'une violation de la Constitution.

Il s'agit de la première modification de la Constitution rédigée sous un gouvernement associant majorité et opposition et qui prévoyait que le président zimbabwéen nomme les juges suprêmes sur recommandation d'une commission. 182 voix ont suffi au projet de loi pour être adopté au parlement. Ce texte, qui modifie la Constitution de 2013

contre l'Etat de droit ». Selon la porte-parole du Mouvement pour le changement démocratique (MDC), Jessie Majome, « la Zanu-PF (au pouvoir) veut utiliser sa majorité au parlement pour enlever toutes les clauses de la constitution qui ne lui plaisent pas. Ce premier amendement est un moyen de tester l'opinion ». Au pouvoir depuis 37 ans, le président



Robert
Mugabe

donne désormais le pouvoir au vieux président Robert Mugabe de nommer les principaux juges, notamment le président et le vice-président de la Cour suprême.

Pour l'opposition, ce vote est tout simplement « une attaque frontale

Robert Mugabe, âgé de 93 ans vient de renforcer une fois encore ses pouvoirs sur la justice du pays, ce qui lui permet, avec une majorité confortable au parlement, de garder un œil sur le pays.

T.M.

Burkina-Faso / Affaire Norbert Zongo Mandat d'arrêt contre François Compaoré

Un mandat d'arrêt a été lancé hier mercredi contre François Compaoré, le frère du président déchu dans l'affaire du décès du journaliste Norbert Zongo. Selon Burkina 24, une rencontre entre les avocats de la famille et les juges en charge du dossier devrait avoir lieu les prochains jours.



La tombe de Norbert Zongo

Depuis l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014, François Compaoré, frère de l'ancien président du Faso Blaise Compaoré, se fait silencieux, ne donnant pratiquement plus signe de vie. A noter en rappel que Norbert Zongo a été honoré. L'une des importantes universités du Burkina, celle de Koudougou, porte désormais son nom. L'information a été donnée dans le compte rendu du Conseil des ministres du 21 juillet 2017. « Cette dénomination rend hommage

à un journaliste émérite, personnalité éminente de notre pays qui est un exemple de courage, de témérité et d'engagement en faveur de la bonne gouvernance », lit-on dans le Compte rendu. Lentement mais sûrement, le nouveau pouvoir du Burkina-Faso épluche les principaux dossiers classés sans suites sous le régime Compaoré. Après les mises en cause dans le dossier Sankara, c'est désormais le tour du dossier Norbert Zongo de connaître une mise à jour. **Dieudonné Djedi (stagiaire)**

Cédeao / Démographie Atout ou handicap au développement ?

Les propos du président français Macron sur la forte démographie africaine résonne encore dans les oreilles des élites africaines qui ont décidé d'agir. Mais dans quel sens ? Le 22 juillet 2017, ils étaient réunis au Burkina-Faso, comme pour répondre à leur « Chef » colonial, pour décider de réduire et/ou de maîtriser les naissances dans leur pays respectif. Et pourtant, cette poussée démographique, il y a quelques années a été brandie comme une opportunité pour les économies africaines.



bébé
africain

Au Burkina-Faso, le 22 juillet dernier, les parlementaires de la Cedeao, la Mauritanie et le Tchad inclus s'étaient engagés à encourager leurs Etats à ramener à trois le nombre d'enfants par femme d'ici à 2030 et à augmenter à 2% par an le budget consacré à la santé. Face à une croissance démographique qui est l'une des plus élevées au monde, avec 6 enfants par femme en moyenne, la zone Cedeao fait face à de nombreux défis qui font

dire à certains parlementaires que la croissance démographique constitue une « bombe » à retardement si rien n'est fait pour la freiner.

Bonne décision. Mais elle ne se passe pas de commentaires quand on la rapproche des propos du président Macron sur le défi civilisationnel que constitue la poussée démographique africaine au regard des investissements effectués. C'est aussi surprenant que décevant de

constater que c'est l'élite occidentale qui vient ouvrir les yeux à celle africaine, engluée dans la formulation journalistique presque stériles de politiques de développement qui finissent par n'avoir pas de réels impacts sur le développement de leur pays ?

Et pourtant, il y a quelques années, la poussée démographique était brandie comme une opportunité pour l'Afrique. La vague d'afro-optimisme qui a débuté en 2008 parlait du « temps de l'Afrique », en faisant référence à cette poussée démographique. Point n'est besoin de faire des comparaisons avec la Chine, qui, grâce à sa démographie, est devenue la première puissance économique du monde.

Revenons plutôt à l'attitude de nos élites. Tout simplement décevant. Cela n'augure plus d'espoir de les voir transformer ce continent car incapables de penser par elles-mêmes. Au-delà des discours nationalistes et révolutionnaires, nos élites ne sont que marionnettes. Avec la poussée de la contestation du franc CFA portée par d'éminentes personnalités,

cette réunion à Ouagadougou le 22 juillet dernier vient tout simplement jeter l'opprobre sur cette vague qui semblait emporter des milliers d'Africains.

Nous ne saurions applaudir une telle décision des parlementaires réunis au Burkina le 22 juillet dernier. Et même si elle procède d'une volonté rationnelle de maîtriser aussi bien les budgets d'investissements que les pôles de croissances, cette posture de nos parlementaires est tout simplement décevante et inquiétante. Yann Gwet, chroniqueur au journal Le Monde, y voit plutôt une « trahison » de nos élites. Pour lui, en effet, « la trahison des élites africaines est une constante dans l'histoire récente du continent. A l'époque coloniale, déjà, les grandes familles, pour la plupart, prenaient fait et cause pour l'impérialisme contre l'intérêt des peuples. Aujourd'hui, les mêmes élites, qui dans leur majorité sont aussi corrompues que les précédentes, renouvellent une alliance déplorable. Elles y ont tout intérêt : la « poussée démographique » africaine est la conséquence plutôt que la cause d'un problème ».

De toutes les manières, la décision prise à Ouagadougou rencontrera à coup sûr des résistances, car, comme l'a bien souligné le président Macron, il s'agit d'un problème civilisationnel, auquel nous ajouterons un problème culturel qu'on ne pourra enlever aux Africains d'un coup de baguette magique.

Alexandre Wémima

Initiative & développement



Sport / Diaspora

Le fitness, le vrai à Lomé avec Lambert

Après plusieurs années de formation et une carrière professionnelle pleine de succès à l'Etranger, le Togolais Buffalo Lambert est à Lomé depuis quelques jours avec pour objectif de partager avec ses compatriotes, ce qu'il a appris et exercé pendant plusieurs années. Nous savions que l'homme est un pro en la matière, mais ce que nous ne savions pas, c'est que M. Lambert à plusieurs casquettes.

Préparateur physique, coach nutritionniste, fitness advisor, personal trainer advanced international..., sont autant de casquettes que porte le togolais qui totalise à ce jour 25 ans d'expérience professionnelle dans le fitness. « J'ai commencé le fitness au Togo dans les années 96. Rapidement, cela est devenu ma passion. Cette passion m'a conduite en Côte d'Ivoire pour une formation afin de devenir un professionnel du domaine. Je me suis rendu ensuite au Cameroun, à Yaoundé où je me suis perfectionné en coaching. Après au Pays-Bas, en France, et en Belgique où j'ai

suivi des formations en personal trainer et préparateur physique avancé », nous a-t-il confié.

Professionalisme et succès

Le professionnalisme est la clé d'une carrière réussie. Le Togolais le sait bien. Il s'est pour cela offert plusieurs formations. Cela lui a permis d'aider beaucoup d'athlètes à se mettre en forme et à renforcer leur puissance physique. Des Stars du NBA en passant par des professionnels de football comme Djèné Dakonam et bien d'autres ont très souvent recours à ses services.



Buffalo Lambert avec des trophées en main

« J'ai eu du succès en Belgique. J'ai à mon actif plusieurs trophées dont celui du meilleur coach en 2014 en Belgique », a-t-il déclaré.

Un centre international de fitness à Lomé

Lambert est de retour à Lomé pour y installer l'AFRICA FITNESS TIME, un centre de conseil, de suivi et de fitness qu'il voit déjà comme le plus professionnel de la sous région. « Fort de toutes mes expériences à l'étranger, je suis de retour dans mon pays natal pour partager avec mes compatriotes, mes expériences de coach nutritionniste et préparateur physique. Mon club AFRICA FITNESS TIME TOGO propose quelque chose d'unique au Togo. Pour ceux qui ont mal au dos, des maux de genoux, des problèmes de tension, perte de poids, diabète, rééducation, pyramide alimentaire (groupe sanguin) etc. Tout ceux qui ont besoin de perdre du poids, de manger équilibré et surtout sainement, nous sommes là pour les accompagner », conclut-il.

R. Zakari

Innovation

Édouard Akakpo Lado s'illustre avec de nouvelles machines

L'inventeur prolifique togolais Edouard Akakpo Lado est de retour avec de nouvelles machines. Le concepteur du Merlinox, une machine destinée à piler les noix de palme ou encore de l'Araricomax pour décortiquer l'arachide et autres, innove cette fois avec plusieurs autres objets dont un foyer très économique et écologique à énergie solaire. « Foyeco », cette dernière s'appelle.



Edouard montrant la machine motosar

Foyeco

Foyer économique et écologique à énergie renouvelable, « Foyeco », l'une des nouvelles innovations de l'inventeur togolais utilise les déchets de charbon considérés inutilisable comme combustible. Il est alimenté par un panneau solaire qui maintient constamment la combustion, ce qui permet à l'utilisateur de gagner du temps et faire deux choses à la fois. Le foyeco permet de récupérer les déchets de charbon pour la combustion afin de limiter les achats de gaz, de cuire 3

fois plus vite que les foyers classiques, de supprimer la force physique pour activer le feu et de diminuer de plus 40% les émissions de CO2 et les dépenses mensuelles liées aux gaz.

Motosar

Le « Motosar » est une autre innovation à mettre à l'actif de Edouard. C'est une machine qui sert à sarcler les champs de maïs. Cette dernière vise à faciliter les travaux champêtres aux cultivateurs, ceux du maïs en particulier.

Tomatomixer

Cette machine permet d'écraser les condiments (piment, tomate, gingembre, etc.) dans du matériel en inox sans dépôt de fer comme les moulins classiques. Elle permet également de broyer les feuilles sèches en poudre comme ; les feuilles de baobab, de Gambie, de Moringa etc.

Le merlinox

Le « merlinox » permet de piler les noix de palme pour l'extraction du jus de la sauce et de l'huile rouge. Elle permet de piler 3kg de noix en 5 min et donne directement le jus de la sauce destinée à la préparation. Elle peut être installée dans les lieux publics, les marchés et les quartiers. Le « conpalmi », concasseur de noix palmiste, le « broyomax » pour broyer les végétaux destinés à l'élevage du bétail, sont autant de machines issues de l'imagination débordante du Togolais.

Edouard Akakpo Lado, 26 ans, est le fondateur du CRIIT, le centre de recherche d'invention et d'innovation technologique. Il a été deux fois de suite classé parmi les 100 personnalités qui ont transformé l'Afrique en 2015 et en 2016. Il a été également nommé parmi les 10 meilleurs innovateurs africains en 2016.

Rachid

Employabilité des jeunes

Orabank va financer le Paiej-sp à hauteur de 5,36 milliards CFA

Le Projet d'appui à l'employabilité et à l'insertion des jeunes dans les secteurs porteurs (Paiej-sp) va pouvoir faciliter l'accès au financement et aux services financiers aux primo entreprises, aux sociétés de coopérative simplifiées et aux PME du secteur agricole. Cela est désormais possible grâce à une convention de prestation de service financier signée mercredi dernier, entre le Ministère du développement à la base et celui de l'économie d'une part et Orabank de l'autre comme partenaire financier du projet.

Cette convention paraphée par Mme Victoire Dogbé-Tomegah, Ministre du développement à la Base Sani Yaya, ministre l'Economie et des Finances et Cheikh Ahmet Ndiaye, directeur Togo d'Orabank porte sur un financement de 5,36 milliards de francs CFA.

La convention octroie à Orabank-Togo, la qualité de d'opérateur financier des fonds de crédits du Paiej-sp. Elle fixe également les conditions et modalités pratiques régissant la gestion des fonds de crédit du PAEIJ-SP, le financement des primo entreprises, des sociétés de coopérative

(dont 40% de femmes), 1000 groupements de producteurs/éleveurs (dont 40% de femmes) et 200 femmes issues des villages ruraux et vulnérables. Selon Mme Victoire Tomégah Dogbé, le Ministère du développement à la base est dans un processus de formation des jeunes et d'identification des filières porteurs. "Nous avons identifié le soja, le maïs, le manioc, la volaille, les petits ruminants comme premières filières qui vont bénéficier des accompagnements. Il s'agit également d'identifier des entreprises structurantes qui sont prêtes à rentrer dans la dynamique et dont les capacités



Les Ministre Sani Yaya et Victoire Tomégah Dogbé et le DG Orabank Togo

simplifiées (SCOOPS) et des PME du secteur agricole, encadrées par le PAEIJ-SP ainsi que les critères de performance attendue de l'opérateur financier. La convention est signée pour une période de trois (3) ans et ne peut prendre fin tant que le crédit d'une Institution de Microfinance partenaire n'est pas soldé. Cette convention donne ainsi des moyens au PAEIJ-SP qui veut faciliter l'accès au financement et aux services financiers aux PME établies, 700 jeunes entrepreneurs

sont renforcées pour pouvoir tirer la filière", a-t-elle expliqué. Lancé le 24 avril 2016 par le Chef de l'Etat, le PAEIJ-SP vise à contribuer à créer les conditions d'une croissance économique plus inclusive à travers le renforcement de l'employabilité des jeunes et la promotion de l'entrepreneuriat dans les secteurs porteurs. Il est cofinancé par l'Etat togolais et la Banque Africaine de Développement à hauteur de 12,6 milliards francs CFA.

Rachidou Zakari

tm

Annonce



REQUÊTE
A
Monsieur le Président du Tribunal de Première Instance de Lomé

La DIAMOND BANK, Société Anonyme au capital de 20.450.000.000 F CFA dont le siège social est à Cotonou (République du BENIN), Rue 308 Révérend Père Colineau, quartier GANHII, O1 BP.955 Cotonou, représentée par son Directeur Général, demeurant et domicilié au siège de ladite banque et ayant élu domicile au siège de sa succursale à Lomé (Togo), sise au 3529, Boulevard du 13 Janvier, Quartier Doulassamé, BP. 3925, Tél. 22 53 10 01 / 22 53 10 02 ;

Assistée de la SCP DOGBEAVOU & ASSOCIES, Société d'Avocats au Barreau du Togo, sise à Lomé, 482, Rue ADABAWERE, B.P. 968, Tél : 222170 63, représentée par son Gérant, Maître Sédjro Koffi DOGBEAVOU, Avocat au Barreau du Togo, demeurant et domicilié audit siège ;

A l'honneur de vous exposer que :

Dans le cadre de leurs relations d'affaires, la Banque a par convention notariée en date des 02 et 06 octobre 2014, octroyé à Monsieur LAWSON-HETCHELY Latévi Alowonou, Promoteur des Etablissements « LA SYNTHÈSE », une ligne d'avance sur marché d'un montant de vingt millions (20 000 000) FCFA.

Malgré les diverses relances de la Banque, monsieur LAWSON HETCHELY Latévi Alowonou n'honore plus le remboursement de sa dette. Pour cette raison, l'exposante souhaite dénoncer la convention notariée qui la lie au débiteur et procéder au recouvrement forcé de sa créance.

Pour ce faire, elle a apprêté depuis le 26 mai 2017, une lettre par laquelle elle informe le débiteur de la clôture de son compte ouvert dans ses livres et le met en demeure de régler sa dette qui s'élève à ce jour la somme de dix millions deux cent cinq mille deux cent quatre-vingt-six mille (10 205 286) FCFA, dans un délai de quarante-huit (48) heures.

Cependant, la Banque se Trouve dans l'impossibilité de transmettre ladite lettre au débiteur, ce dernier étant rentré dans la clandestinité sans laissé de trace et toutes les tentatives pour le localiser sont restées à ce jour vaines.

C'est pourquoi la DIAMOND BANK sollicite, qu'il vous plaise Monsieur le Président, l'autoriser conformément à l'article 58 du Code de Procédure Civile, à notifier toute acte de procédure à Monsieur TAWSON-HETCHELY Latévi Alowonou, Promoteur des Etablissements «LA SYNTHÈSE» dans tel journal périodique de diffusion nationale ou locale qu'il vous plaira de désigner.

- PJ: copies
- de la convention d'ouverture de crédit en date des 02 et 06 octobre 2014;
 - et la lettre n° REK/DG/LEGAL /135 /O5 /2017 du 26 mai 2017 portant avis de dénonciation de la convention de compte courant.

Lomé, le 05 juillet 2017

Pour l'Exposante,

Le Conseil
LA SCP DOGBEAVOU & ASSOCIES

[Signature]
Me Koffi Adjévi DJAHLIN
Avocat

ORDONNANCE N° 127A /2017

Nous, **Kossi KUTUHUN** Président du Tribunal de Première Instance de Première Classe de Lomé ;

Vu la requête ci-dessus, les motifs y exposés et les pièces y jointes, savoir copies :

- de la convention d'ouverture de crédit en dote des 02 et 06 octobre 2014;
- et la lettre n° REK/DG/LEGAL/135/05/2017 du 26 mai 2017 portant avis de dénonciation de la convention de compte courant ;

Vu les dispositions des articles 58 et 163 du Code de Procédure Civile ;

Attendu que la requête paraît sérieuse et fondée ;

PAR CES MOTIFS:

Autorisons la DIAMOND BANK SA à notifier à Monsieur LAWSON-HETCHELY Latévi Alowonou, Promoteur des Etablissements « LA SYNTHÈSE », tout acte de procédure par voie d'insertion dans un journal ou périodique de diffusion nationale ou locale ;

Désignons TOGO MATIN pour recevoir ladite insertion ;

Disons qu'il nous en sera référé en cas de difficultés.

Fait en notre Cabinet au Palais de Justice
Lomé, le 10 JUIL 2017

LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL

[Signature]
Kossi KUTUHUN

Annonce



Avis d'appel à candidatures pour le recrutement du Directeur Général de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) du Togo

La loi n° 2012-018 du 17 décembre 2012 sur les communications électroniques, modifiée par la loi n°2013-003 du 19 février 2013 ci-après désignées LCE, a créé l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) en remplacement de l'ART&P. Le décret n° 2015-091 portant organisation et fonctionnement de l'ARCEP a été adopté le 27 novembre 2015.

L'ARCEP est une autorité administrative indépendante, dotée de la personnalité juridique de l'autonomie financière et de gestion. Elle a pour mission d'assurer la régulation du secteur des communications électroniques.

Dans le cadre de sa mise en place, le gouvernement du Togo recrute le Directeur Général de cette entité.

Le Directeur général aura pour mission d'accompagner l'ARCEP à mieux relever les défis de régulation que posent les secteurs des communications électroniques et des postes, avec des principes modernes d'administration et de gestion axée sur les résultats.

Ses principales responsabilités consisteront à :

- assurer la transition avec l'Autorité de réglementation du secteur des postes et des télécommunications (ART&P) ;
- mettre en place des outils de régulation adapté au marché togolais des communications électroniques ;
- mettre en place un plan stratégique, les manuels de procédures de gestion et de contrôle ainsi que des outils de pilotage modernes ;
- coordonner les actions des différents départements de l'ARCEP ;
- assurer la gestion du budget de l'ARCEP ;
- mettre en œuvre le contrat de performance sur trois (3) ans qui sera adopté de concert avec le comité de direction de l'ARCEP et la tutelle ;
- représenter l'ARCEP auprès des autorités gouvernementales et institutionnelles.

Titulaire d'un diplôme de niveau Bac + 5 au moins en économie, droit, école d'ingénieurs, école de commerce ou équivalent, vous avez au moins 10 ans d'expérience dans le secteur des communications électroniques où vous avez occupé un poste de direction opérationnelle. Une expérience personnelle ou professionnelle au Togo est un avantage certain.

Vous connaissez le contexte des télécoms au Togo et en saisissez tous les enjeux. Vous avez un sens confirmé du service public et serez le garant de la bonne avancée des projets tout au long de votre mandature.

Rigoureux, autonome, force de proposition, fin négociateur, vous êtes doté d'excellentes capacités relationnelles et saurez promouvoir une culture du résultat.

Les dossiers de candidature doivent comprendre : 1) un CV en français 2) une copie certifiée conforme des diplômes et de leurs équivalences ; 3) une lettre de motivation ; 4) le nom de deux référents ou lettres de recommandation.

Les candidatures peuvent être envoyées via le site de Michael Page Africa (www.michaelpageafrica.com), par email à igorrochette@michaelpage.fr ou directement par courrier à Igor Rochette, 164 Avenue Achille Peretti, 92200 Neuilly-sur-Seine, France.

La date-limite de dépôt de candidatures est fixée au 31/08/2017.

Merci de mentionner la référence QIRO628753

tm▶

Arts & Culture

Hommage

Avé Folo, Agbasco, Ousmane, les frères Gafo... !

Réagissant au deuil qui frappe tout notre pays et au-delà, depuis le dimanche dernier, le premier citoyen togolais écrit : « J'ai appris avec une immense peine la disparition, dans un accident de circulation, de plusieurs compatriotes, dont de célèbres humoristes. Je partage profondément la douleur des familles éplorées et leur présente mes sincères condoléances ainsi que celle de la nation Togolaise», notait Faure Gnassingbé.

Le monde, celui de la culture et des arts surtout, est aujourd'hui en deuil. Des victimes sont tombées à la suite de cet accident de la circulation, mettant comme fin au rire. En effet, parmi les victimes, il n'est plus besoin de le répéter, figurent les géniaux « fabricants » du rire Folo, Agbasco, Ousmane, les frères Gafo.

Bien sûr, le doigt accusateur est prompt à vite désigner tel ou tel autre motif, telle ou telle autre personne. Peu importe... sortons de ces querelles. L'ampleur des pertes nous ronge horriblement. Nous ne les verrons plus se produire sur aucune scène, si ce ne sont ces meilleurs souvenirs qu'ils ont laissés et qui nous invitent à présent à leur rendre un hommage mérité, notre tentative de les immortaliser.

Ce drame ne manquera pas de susciter bien à raison la vague d'indignation et de protestation que mérite toute victime comme nos artistes disparus; or, leur aura et talent ne peuvent que l'augmenter et l'amplifier. Voici un tour des réactions, des hommages, des parcours de certains des artistes. Que leurs âmes reposent en paix!

Mémoire des disparus

Hommage des artistes et promoteurs culturels



Promoteurs culturels, artistes de la chanson et comédiens et mélomanes ont rendu le lundi dernier à Lomé un hommage mérité à leurs compagnons qui ont disparu dans le tragique accident de Tchaloudè. Des bougies ont été allumées en l'honneur des disparus. Pour ces instants solennels empreints de recueillement, les artistes ont formulé des prières pour le repos de l'âme de Folo, Agbasco et les autres

disparus mais aussi imploré Dieu à ce que cette tragédie ne frappe plus jamais le Togo en général et sa culture en particulier.

Le drame de Tchaloudè (200 km de Lomé) est survenu alors que ces humoristes qui avaient presté aux Evala rentraient à Lomé. Leur voiture est rentrée en collision frontale avec un camion poids lourd et aucun des 6 occupants n'a survécu.

TM

Les circonstances du drame

Le gouvernement s'est prononcé au travers d'un communiqué rendu public dans la soirée du lundi 24 juillet 2017 sur les circonstances du tragique accident qui a emporté six

de nos compatriotes. Selon ce communiqué, le véhicule conduisant Folo et Agbasco vers Lomé, transportait au total six (6) personnes. Il est entré en collision

frontale avec un camion venant dans le sens inverse à la hauteur du village de Kassakopé dans la préfecture de Blitta ce qui, poursuit le communiqué, a « quasiment réduit » le véhicule en pièces tuant sous le coup, tous les passagers.

« Le gouvernement s'incline devant la dépouille mortelle des disparus la plupart des humoristes, et présente

ses condoléances les plus attristées aux familles éplorées et à leur corporation ». Il exhorte par ailleurs tous les usagers à respecter les dispositions du Code de la route et à observer les règles de prudence afin d'éviter ces accidents de circulation qui « endeuillent les familles et privent la nation de ses forces vives ».

TM

Biographie de Folo



Le regretté FOLO

De son vrai nom Foli Foli, l'artiste humoriste Folo n'a pas forcé son talent. Élevé perturbateur aux cours primaires, il profitait de chaque seconde pour amuser la galerie.

« J'ai poursuivi cette passion au collège et au lycée. Je me rappelle qu'au lycée de Nyékonakpoè, j'ai participé à un concours de théâtre lors duquel j'ai remporté le premier prix. Ça a été pour moi une sorte de confirmation. Depuis, je n'ai cessé de travailler en vue d'une carrière professionnelle », révèle-t-il aux confrères de Togoportail.

Pour Folo, la réussite de sa carrière n'est pas qu'une histoire de talent. Il faut du travail et de la préparation.

« Le niveau professionnel exige que

l'artiste travaille beaucoup son art en préparant sa scène du début à la fin. Ce préliminaire fait, le reste sur scène est une fusion entre le texte préparé et l'inspiration ou les circonstances du moment. C'est vrai aussi que j'ai une facilité à saisir les situations et en faire des histoires pour faire rire. J'ai d'ailleurs eu un prix de l'improvisation au CCF de Lomé », précise-t-il.

Révéle au public togolais grâce à la série télévisée Gbadagog, Folo aligne des spectacles solo et en équipe en Afrique et en Europe. Le 24 juillet 2017 alors qu'il rêvait d'une prestation à Kara son véhicule entre en collision avec un camion. L'artiste, sa femme ainsi que quatre autres humoristes laisseront leur vie.

Cultureautogo

Hommages aux disparus

Présidence

Le chef de l'État, Faure Gnassingbé, a dans un tweet, présenté ses sincères condoléances aux familles éplorées.

Dans publication, le président Faure a publié que «J'ai appris avec une immense peine la disparition,

Arts & Culture



dans un accident de circulation, de plusieurs compatriotes, dont de célèbres humoristes ». Affecté par la nouvelle, il a poursuivi que « Je partage profondément la douleur des familles éplorées et leur présente mes sincères condoléances ainsi que celle de la nation Togolaise ».

Agbéyomé Messan Kodjo



« Triste, le destin de nos humoristes victimes d'un accident de la route. Ils savaient diffuser la joie de vivre, l'espérance quand la mélancolie semble nous envahir. Que la terre leur soit légère et nos sincères condoléances aux membres de leurs familles biologiques et professionnelles. Vos talents lumineux manqueront au peuple togolais. Reposez-vous en paix ».

King Mensah ‘entend’ Folo dans l’au-delà



« Je sors aujourd'hui d'une nuit douloureuse, et je pensais avoir fait un cauchemar. Et puis je tombe encore sur des articles de presse, des messages

m'arrivent dans mon inbox... Je regarde cette photo ce matin et je me demande: Et si Folo me parlait vraiment? Et si c'était un message qu'il m'envoyait? Je peux entendre sa voix qui me dit: "Folo King, je vais bientôt vous quitter, je quitte tous les togolais. Je vais explorer d'autres univers, d'autres paysages. Je vais rencontrer d'autres personnes sur ma route, mais ceux que j'ai connus, ceux qui m'ont accompagnés depuis mon enfance a aujourd'hui, tous ces togolais, seront les lumières qui balisent cette nouvelle route. Folo, dit à tous les togolais de rester ensemble, tout comme ils le sont actuellement devant mon départ, devant notre départ...de s'entendre pour notre bien commun, le Togo!! Folo, je suis parti, avec des compagnons de route, des hommes qui me sont restés fidèles durant ce laps de

temps. Console ma famille, console leur famille... Ne pleurez pas pour moi. J'ai passé ma vie à rire, et à faire rire. Que mon départ ne soit point des moments de douleurs, mais gardez plutôt dans vos yeux et dans vos cœurs, ces instants de bonheur partagé avec vous, sur les scènes, à l'écran du sud au nord et de l'est à l'ouest. J'ai la chance de pouvoir dire en toute sincérité que je n'ai aucun regret et que j'ai dépensé chaque gramme de mon énergie en profitant de la vie... Voilà en substance le message qui me parvient en regardant cette photo. Je m'incline devant petit frère et je souhaite que Mawugan t'accueille, toi, Jacqueline, Agbasco et Ousmane et les frères Gafo en son sein !!! ».

Togbui King Mensah

Joseph Kokou Koffigoh

« Dur, dur à avaler, ce dernier coup d'éclat Commis par l'invisible ennemi de tout homme; Des jeunes pleins d'humour, et jamais économes De leur talent sont morts en venant de Kara... Folo et Agbasco et hélas une femme Plus les frères Gafo; des jeunes, des génies; Ousmane était dedans; les voilà tous partis! Pleurons mais prions pour que repose leur âme ».



Toofan



« Vraiment très attristés par cette nouvelle ! C'est un choc pour nous et pour toute la grande famille togolaise ! RIP Folo et Agbasco et à toutes les victimes ! Nos condoléances aux familles éplorées ».



Emmanuel Adebayor

« Les dernières heures étaient vraiment difficiles à vivre pour moi. La vie va trop vite. ... Je ne pouvais, je ne peux toujours pas le croire. Pourquoi dois-tu nous quitter, pourquoi la vie est si cruelle? J'aurais aimé que tu restes avec nous à jamais. Ta joie et ta vivacité nous manqueront autant que ton soutien éternel pour tes proches. Les rires, les souvenirs et tes blagues resteront avec nous à jamais...Que vos âmes reposent en paix ! ».



Les Scarabées

« Nous sommes bouleversés par le décès brutal de Folo Foli membre de la troupe Théâtre Nyagbé / Compagnie Camaïeu du TOGO avec qui nous avons joué en mai Folo, tu avais rendu cette rencontre tellement magique par ton humour

et ton talent. Le WE passé avec toi restera gravé dans nos cœurs. Toutes nos condoléances à son frère Blaise Foli, sa famille et ses proches et plus largement le Togo qui perd un grand artiste ».

Théâtre Nyagbé / Compagnie Camaïeu

« La compagnie Camaïeu et le théâtre Nyagbé sont bouleversés de vous apprendre la mort de Folo Foli qui faisait partie de la troupe

d'improvisation. Nous perdons un frère, un ami et le Togo un grand artiste ! Courage à tous ! ».

TM

CHAN 2018

La FTF saisit la CAF pour erreur d'arbitrage et irrégularités

La Fédération Togolaise de Football (FTF) a saisi la Confédération Africaine de Football (CAF) pour cause d'une erreur d'arbitrage lors des tirs au but du match du 23 juillet dernier ayant opposé les Eperviers locaux aux Ecoreuils du Benin.



Eperviers CHAN 17

Ce match a eu lieu à Cotonou et a compté le 1er tour qualificatif du Championnat d'Afrique des Nations au Kenya 2018 (CHAN 2018). Au terme de la rencontre, les deux équipes n'ayant pas pu se départager à la fin du temps réglementaire, ont dû recourir aux séances fatidiques des tirs au but. Les Écoreuils ont battu les Eperviers par 8 tirs validés contre 7 pour le Togo. Pour sa saisine, la FTF a travers une déclaration rendue publique par son secrétaire général, Pierre Lamadokou a expliqué que « la série de tirs au but a été marquée par une grosse erreur de l'arbitre central et son premier assistant qui ont injustement invalidé le cinquième tir du joueur Togolais Ouro-Sama Hakim, alors que la balle a bien entièrement franchi la ligne de but après avoir heurté l'intérieur de la barre transversale ». De la lecture qu'elle a faite de la décision de l'issue des tirs au but, la FTF a estimé que la décision de l'arbitre pénalise la sélection nationale locale du Togo.

Pour se faire donc justice, la FTF a adressé à toutes fins utiles, une lettre de protestation à la CAF. A propos du but refusé, certaines personnes avancent que le ballon a franchi la ligne de but. Outre l'erreur d'arbitrage relevé, la FTF a rappelé que la double confrontation a été marquée par de violations des règlements de la compétition par la partie béninoise. Elle a justifié qu'à la suite de la manche aller, comme au match retour, des réserves ont été formulées par la partie togolaise.

En attendant que la CAF se prononce sur le recours de violations des règlements déposé par la FTF, le Secrétaire administratif de la Fédération Béninoise de Football, Zéphérin Deguénon a fait savoir qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter pour les Ecoreuils car le Bénin ayant lancé récemment son championnat, tous les joueurs ne disposent pas encore de licences.

CA

Adébayor

Match après changement de dossard

Après l'annonce du changement de son dossard, le capitaine des Eperviers, Emmanuel Adébayor et son équipe Istanbul Basaksehir ont disputé hier un match en déplacement en Belgique pour y affronter le FC Bruges dans le cadre du troisième tour aller de la Ligue des Champions. Score 3 buts partout.

Adébayor et ses coéquipiers n'ont pas pu faire mieux qu'un match nul 3-3 lors de leur déplacement en Belgique. Ils gardent tout de même une chance pour la qualification au tour suivant

Et pourtant Emmanuel Adébayor et ses compagnons ont mal entamé la rencontre. Ils ont encaissé coup sur coup deux buts dans le premier quart temps. Bonaventure Deni et Denswill ont marqué respectivement le premier et le deuxième but. 2-0 c'est le score à la pause.

De retour des vestiaires, le Togolais et ses amis ont changé de visage en pressant les locaux, plus techniques mais physiquement émoussés. Visca se signale en frappant deux fois au but sans conséquence. Mais Monsoro sera plus adroit en réduisant le score (74'). Les Turcs conservent la même énergie et égalisent après un sang-froid de Elia, qui s'est joué du goal adverse. Etant dans leur moment fort, les visiteurs vont profiter de leur domination pour prendre l'avantage grâce à la réalisation de l'inévitable Monsoro, qui inscrit son deuxième but de la rencontre (74'). Mais la joie sera de courte durée puisque les Belges vont saisir un moment d'inattention pour remettre les pendules à l'heure sur coup franc. Denswill place bien son ballon et y va avec son deuxième but de la soirée.

Malgré un Adebayor volontaire et généreux dans l'effort, le tableau d'affichage ne bougera pas jusqu'à la fin de la rencontre.



Emmanuel-Adebayor pendant le match

Pas aussi mal pour les visiteurs qui vont recevoir leur adversaire dans une semaine à domicile avec l'avantage des buts marqués à l'extérieur.

Changement de dossard

A partir de la saison prochaine, Adébayor change de dossard. Lui qui portait le numéro 26 va désormais porter le 10. Ce changement intervient suite au départ de Mustafa Pektemek, qui arborait le maillot numéro 10. Ce dernier a quitté le club le 7 juillet dernier. L'attaquant togolais hérite donc de ce chiffre pour la nouvelle saison qui débute le 13 août prochain.

TM & Africatopsport

Mercato

Le Togolais Djené Dakonam signe à Getafe en

Le défenseur international togolais Djené Dakonam a quitté le club Saint- Trond pour Getafe en Ligue espagnole où il a signé un contrat de quatre ans.

En rapport avec ce changement de club, le technicien français Didier Gomes da Rosa, a déclaré que « Djené nous a quitté lundi. Il était en fin de contrat depuis le 30 juin. Il est parti faire un essai en ligue espagnole. On lui a proposé un contrat, il n'a pas voulu mais

Il faut rappeler que Dakonam a brillé à la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2013 avec le Togo en Afrique du Sud mais a peiné pour trouver un club stable avec lequel il faut progresser. Passé par l'Etoile Filante du Togo puis Coton Sport du Cameroun avec lequel il a connu la Ligue



Dakonam sur une action de jeu

c'est son droit ». Agé de 25ans, l'ancien joueur du coton sport de Garoua (Cameroun) qui est capable de mener le jeu dans l'axe ou sur le côté droit a signé un contrat de quatre ans avec le club de la banlieue de Madrid.

des champions de la CAF, Dakonam est arrivé en Europe en 2014 après quelques essais non concluants à Lens, Cologne ou encore Bastia.

Dieudonne Djedi (stagiaire) Emmanuel

Tennis

Fin de saison pour Djokovic

Le tennisman serbe, Novak Djokovic, annonce qu'il ne jouera plus cette saison 2017 à cause d'une blessure à un coude.



Novak Djokovic

L'ancien numéro un mondial avait été contraint à l'abandon par une blessure face au Tchèque Thomas Berdych, en quarts de finale de Wimbledon, le 12 juillet. Djokovic a ensuite déclaré qu'il souffrait d'un problème au coude pendant une année et demie. "Professionnellement, ce n'est pas une décision facile pour moi, mais j'essaie de rester positif", a affirmé le joueur qui a remporté douze tournois fois le Grand

Chelem. En Juillet, Djokovic a remporté le tournoi Aegon International à Eastbourne ; son 68ème titres, mais le seul depuis janvier. Le joueur serbe a subi un revers face au 117ème mondial, Denis Istomin durant le dernier Open d'Australie, alors qu'il en était le tenant du titre. Il a été sorti en juin lors des quarts de finale de Roland Garros par Dominic Thiem.

www.bbcafrique.com

Reportages



Résultats de fin d’année scolaire Le BEPC gagne des points avec 72.148 d’admis

Le taux de réussite aux épreuves du Brevet d’étude du premier cycle (BEPC) cette année 2017 est de 63,27%. Les résultats connus depuis hier mercredi affichent une avance sur les résultats de l’année dernière, qui étaient de 59,54%. Sur le plan national, le taux de réussite chez les filles a atteint 58,58 % et 66, 87% chez les garçons.



Des élèves
lors de la
proclamation
des résultats

A quoi tient, l’augmentation du taux de réussite cette année ? Difficile de s’y prononcer avec exactitude pour le moment. Cependant, il reste évident qu’il y a des efforts du gouvernement à promouvoir l’éducation chez les jeunes et surtout chez la jeune fille. Par exemple, selon les chiffres du gouvernement, une augmentation du nombre de filles (+43%) a été notée. Pendant que les candidats admis ont leur billet d’entrée au lycée, les 41.886 qui ont échoué à leur examen devront recomposer l’année prochaine pour le même examen s’ils tiennent à poursuivre leur cursus scolaire. Le BEPC est un diplôme qui ouvre les portes de lycée aux jeunes élèves. Il faut dire que nombre d’observateurs de

l’éducation pointent souvent du doigt une faible politique d’orientation au cours du passage entre le collège et le lycée, ce qui occasionnerait bien de démissions chez des élèves au cours de leurs passages au lycée et ce parfois avant d’atteindre même le niveau baccalauréat. Au Lycée du 2 Février à Agbalapedogan à Lomé, des pleurs et des cris de joie ont suivi la proclamation des résultats. Soulignons que l’année qui s’achève a été mouvementée par des séries de grèves mais au finale l’issue est satisfaisante au regard des résultats enregistrés. Passés ces résultats, il ne reste que les résultats du Baccalauréat deuxième partie (BAC 2) et celui du CEPD.

Hamdiya Katchirika (stagiaire)

Journée mondiale de lutte contre les Hépatites Vers la création d’un programme national de lutte ?

Quelle réponse le gouvernement togolais va-t-il apporter à la propagation des hépatites ? La question mérite réflexion car, la maladie prend de l’ampleur et demande aujourd’hui que des actions concrètes soient prises afin d’apporter une solution rapide et efficace pour la contenir. La Ligue Togolaise de Lutte contre les Hépatites, préoccupée de la situation, a à l’occasion de la journée mondiale de lutte contre les Hépatites convié la presse hier, à une rencontre au cours de laquelle, elle a fait le point sur la maladie dans le monde et au Togo et sur le plaidoyer qu’elle s’apprête à lancer.

Selon Dr Kanny Sokpoh Diallo, présidente de la LTLH, 325 millions de personnes souffrent de l’Hépatite B et C dans leur grande majorité et n’ont pas accès au dépistage et au traitement. Les Hépatites ont créé 1,34 millions de décès en 2015. En Afrique, 6,1 % de la population est touchée par l’Hépatite B chronique, soit environ 600 millions de personnes. Le taux de prévalence au plan national est de 15 % avec des pics allant de 25 à 35% dans la partie septentrionale du pays. Selon la présidente de la ligue togolaise de lutte contre les hépatites, le taux de prévalence est certes faible dans le Sud du Togo, mais le traitement coûte toujours cher et la plupart des porteurs de la maladie ne le savent que pendant la phase des complications. De quoi amener l’OMS à initier des actions en vue de l’élimination de cette pandémie d’ici à 2030. Du côté du gouvernement, une enquête a été lancée afin d’avoir une vue d’ensemble sur ces maladies, mieux les connaître et apporter une réponse adéquate.

La Ligue Togolaise de Lutte contre les Hépatites a profité de l’occasion pour inciter les populations à se faire dépister et se faire soigner. A l’endroit du



Photo de famille des participants

gouvernement et des partenaires, Mme Diallo et ses collègues veulent s’appuyer sur la campagne « Show your face » initiée dans le cadre de la lutte contre les hépatites pour qu’un Programme national de lutte contre les Hépatites soit mis en œuvre.

En attendant, elle appelle les Togolais au dépistage, à la vaccination contre cette maladie silencieuse mortelle .

TM

Togo / Pêche

Nangbéto : Mille pêcheurs pour un poisson

Grand fournisseur de poissons il y a quelques années, le lac Nangbéto pourrait ne plus produire suffisamment cette denrée si l’on n’y prend garde. La raison est toute simple : Les ressources de cette grande étendue d’eau située à environ 250 Km de Lomé s’épuisent au fil des ans. En cause, l’accroissement du nombre de pêcheurs migrants (au moins 9 contre un autochtone) et l’utilisation de techniques et méthodes de pêche que l’on peut qualifier de génocidaires. Comme un effet boomerang, la vie socio-économique des pêcheurs se trouve elle-même menacée et par ricochet celle des transformatrices de poissons.



Un pêcheur
brandissant
fièrement sa
prise

Créé à la fin des années 90, ce lac artificiel fut une véritable opportunité d’affaire pour les pêcheurs des villages environnants. Grâce aux poissons qu’il leur fournissait, ils pouvaient facilement vivre de leur activité. Mais la période d’abondance est très vite passée. Le lac Nangbéto verra certains pêcheurs utiliser des méthodes de pêche qui ont eu un impact dévastateur sur les poissons, surtout les plus petits. Les filets inadaptés et non autorisés pour la pêche très souvent utilisés ne laissent pas le temps aux poissons de se reproduire. Ces pratiques n’ont malheureusement pas été sans conséquences sur le lac Nangbéto. Progressivement, cette étendue d’eau s’est vidée de son contenu essentiel : les gros poissons. A leur place, les pêcheurs ne se retrouvaient plus qu’avec de tous petits poissons, pas très appréciés par les consommateurs

et les transformatrices de poisson.

Intervention salvatrice de l’Etat

Face à la rareté du poisson dans le lac Nangbéto, il fallait agir. L’Etat l’a très vite compris et a donc décidé de prendre des mesures fermes pour sauver ce qui peut encore l’être. Interdiction a donc été faite aux pêcheurs d’exercer leur activité avec des outils prohibés. Pour donner l’exemple, le ministère en charge de l’Agriculture procède régulièrement à la distribution de filets réglementaires et autorisés aux pêcheurs. L’idée est d’éviter que ceux-ci ne s’en prennent aux petits poissons. Par ailleurs, l’Etat togolais, depuis quelques temps, a pris la décision de décréter chaque année une période de repos biologique sur le lac Nangbéto. D’une durée de trois mois, ce repos vise à favoriser le repeuplement en ressources

halieutiques en vue d’assurer leur durabilité dans l’intérêt des générations présentes et futures. Et les résultats ne se sont pas fait attendre. De 1500 tonnes de capture de poissons en 2015,

qui n’ont pas d’autres activités en dehors de la pêche. Comment feront-ils alors pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles pendant les trois mois d’inactivité ? Les autorités

A suivre la semaine prochaine dans BIGSTORIES

Contactez notre média partenaire au +228 90 07 03 83

LOME PLUS VIVABLE

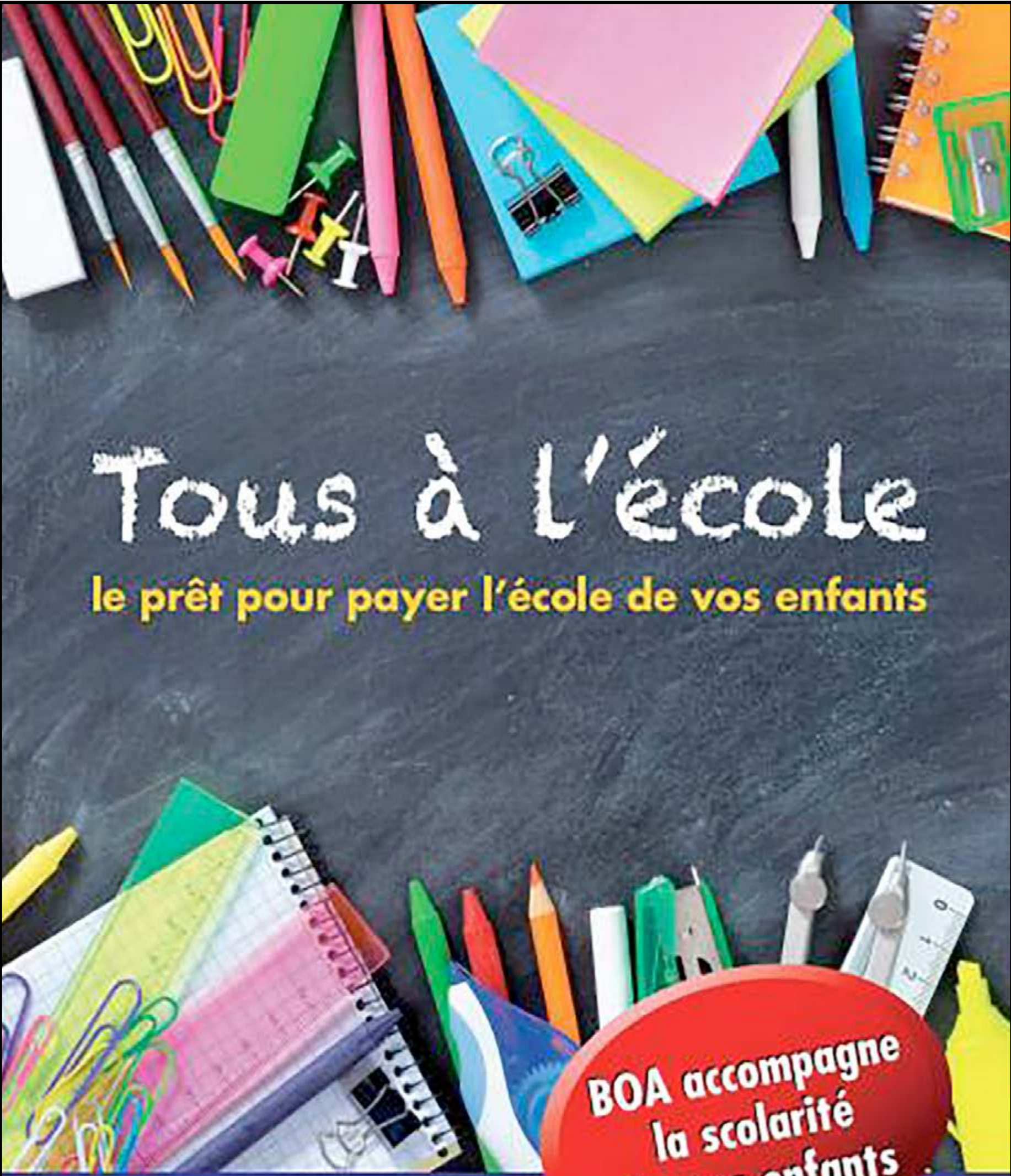
Subvenir aux besoins de ses enfants ou encore les préparer à un avenir plus radieux, une mission pas toujours aisée pour les parents souvent sans de grandes ressources. Mais avec un coup de main de l’Etat et une meilleure mobilisation des communautés, des millions d’enfants sentiront que Lomé peut être beaucoup plus vivable.

A suivre sur et sur nos médias partenaires

l’on est passé à 2.300 tonnes en 2016. Ce qui signifie que le repos biologique a permis aux ressources halieutiques de ce lac artificiel de se reproduire. Si la période de repos biologique est bénéfique pour le lac Nangbéto et ses ressources, elle ne l’est pas forcément pour les pêcheurs du lac Nangbéto

y ont pensé. En 2015 par exemple, plus de 257 ménages de pêcheurs ont reçu de quoi développer une activité d’élevage parallèle notamment des coqs reproducteurs, des poules et de la provende..

Rodolph Tomegah, Emile Sanvee, Erick Kaglan/Bigstories

A collection of colorful school supplies including pens, pencils, paper clips, and notebooks arranged around a central chalkboard area. The supplies are in various colors like red, yellow, green, blue, and pink.

Tous à L'école

le prêt pour payer l'école de vos enfants

BOA accompagne la scolarité de vos enfants

En partenariat avec
la FONDATION BOA



BANK OF AFRICA
FONDATION



BANK OF AFRICA
Groupe BMCE BANK